

Contrats de télécommunication mobile

Paragraphe 25 de l'article 4 du Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels Divulgation des renseignements relatifs aux dépenses

Exercice financier: 2022-2023 **Trimestre**: Janvier – Mars

Nom du fournisseur	Type d'appareils	Nombre de forfaits cellulaires actifs en circulation	Nombre de forfaits cellulaires en réserve	Coût d'acquisition	Coûts de services pour le trimestre
Remboursement **	Téléphones intelligents	2	0	0,00\$	21,40\$
Telus	Téléphones intelligents	11	0	0,00\$	24,39\$

^{**} Au même prix que le tarif gouvernemental, sans les taxes applicables.